

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2022

L'An deux mil vingt-deux, le treize décembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rouez, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ludovic ROBIDAS, Maire.

**Date de convocation :** 08/12/2022

**Date d'affichage :** 08/12 /2022

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 14

**Nombre de conseillers votants :** 15

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mmes Mrs, BRUNET Stéphane, DROUIN Hervé, DORGUEILLE Laurent, BERNARD Alexia, LEROYER Céline, LUZU-DUFOURD Céline, BLOSSIER Jean-Bernard, MARQUIER Rozenn, Mme FÉVRIER Sabrina, Mme RENARD Fanny, TRIBOUDEAU Audrey, LUZU Mickaël. M GENDRON Philippe

**ABSENT** : Mme MARCAIS Eliane (donne pouvoir à Mme LEROYER Céline)

Secrétaire de séance : Madame BEAUCHAINE Céline, secrétaire de mairie, nommée par le conseil municipal.

Le procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **1. Décision modificative 02- BP 2022 Délibération n° 68-2022**

Le Conseil municipal,

DECIDE de modifier le budget commune – exercice 2022, de la manière suivante :

Section d'investissement

Dépenses

- Opération 91 mairie - Article 2313 (constructions) : - 32 138 €
- Opération 93 église – Article 2313 (constructions) : - 15 000 € (6 975.48 € et 8 024.52€)
- Opération 11 atelier- Article 2313 (constructions) : - 9 256.92 € (8 416.92€ et 840 €)
  
- Opération 97 commerce - Article 2313 (constructions) : + 39 113.48 €
  
- Opération 17 école - Article 2188 (autres immobilisations corporelles) : + 16 441.44 €
  
- Article 2121 (plantation d'arbre) : + 840 €

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

### **2. Signature de la convention territoriale globale (CTG) avec la 4CPS Délibération n°69-2022**

La convention territoriale globale (CTG) avec la CAF arrive à échéance au 31/12/2022.

Afin de réfléchir à un nouvel engagement des groupes de travail portant sur la définition des orientations ont eu lieu en novembre 2022. La commission actions sociales de la 4CPS a validé les thématiques, objectifs stratégiques et les objectifs opérationnels :

Thématiques retenues :

- \* Petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité
- \* Accès aux droits et démarches, Numérique
- \* Développement économique et insertion professionnelle
- \* Animation de la vie sociale

#### Les objectifs stratégiques :

- \* Bâtir un territoire à vivre, attractif et durable et innovant
- \* « Faire communauté », territoire uni
- \* Lier les acteurs
- \* Faire connaître les actions, les services
- \* Maintenir et développer une offre en faveur des enfants et des jeunes
- \* Permettre la mobilité sur le territoire

#### Les objectifs opérationnels :

##### **Développement économique & insertion professionnelle**

- \* Maintenir et développer les solutions d'accompagnement
- \* Favoriser les relations entre recherche d'emploi et employeurs
- \* Favoriser l'interconnaissance des acteurs
- \* Identifier les personnes ressources et leurs champs d'actions
- \* Innover sur les modes de travail (Tiers-lieu, coworking, économie circulaire..)
- \* Favoriser la connaissance des droits, aides en fonction des publics
- \* Continuer l'organisation de manifestations sur la découverte de métiers et de formations
- \* Valoriser les atouts du territoire
- \* Améliorer la communication ciblée

##### **Accès aux démarches et aux droits & Numérique**

- \* Maintenir et développer les solutions d'accompagnement
- \* Favoriser l'interconnaissance des acteurs
- \* Identifier les personnes ressources et leurs champs d'actions
- \* Permettre le maillage du territoire en matière de présence de service
- \* Améliorer la communication ciblée

##### **Petite enfance, enfance jeunesse, parentalité**

- \* Maintenir et développer les solutions d'accueil petite enfance
- \* Engager la complémentarité, l'harmonisation et la continuité des modes de garde
- \* Améliorer l'accueil des jeunes de plus de 12 ans
- \* Favoriser l'émergence de projet à l'initiative des jeunes
- \* Renforcer le « Aller vers »
- \* Favoriser l'interconnaissance des acteurs
- \* Valoriser les métiers, susciter l'envie et les vocations
- \* Améliorer la communication ciblée

##### **Animation de la vie sociale**

- \* Maintenir les actions de préventions
- \* Assurer une veille sur le territoire
- \* Encourager et soutenir les initiatives des habitants
- \* Développer le positionnement de l'espace AFAJES auprès des associations
- \* Favoriser l'interconnaissance des acteurs
- \* Valoriser l'engagement citoyen et le bénévolat
- \* Être attentif aux initiatives hors du territoire
- \* Améliorer la communication ciblée

Les fiches actions seront définies au premier trimestre 2023. La 4CPS a validé en commission actions sociales les axes de la future CTG le 1er décembre, elle sera présentée en bureau le 5 décembre puis en conseil communautaire du 12 décembre 2022.

La signature commune est prévue fin décembre 2022 ou début janvier 2023.

Le conseil municipal doit prendre une délibération pour pouvoir signer la CTG et ainsi pouvoir percevoir les financements CAF des équipements.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,  
AUTORISE Le Maire à signer la CTG pour la période 2023-2026  
CHARGE le Maire de notifier cette décision au conseil communautaire de la 4CPS

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

### 3 Questions diverses

néant

Le Maire

Ludovic ROBIDAS

La secrétaire de séance

Céline BEAUCHAMP